



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94940>

Département(s) de publication : 12

Annonce n° 24-94940

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

**Correspondant :** MME Directrice DMAP La, Direction des Marchés et de l'Achat Public

**Adresse :** 966 route de Rodez, 12450 Flavin

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0565550350

**Courriel :** Marches@aveyron.fr

**Adresse internet :** <http://www.aveyron.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Réalisation de contrôles techniques obligatoires pour véhicules légers (VL) et pour véhicules utilitaires légers (VUL) du Département de l'Aveyron (5 lots)

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Les prestations sont décomposées en 5 lots. La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel prévu pour chaque lot, mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Pour chaque lot, le contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat et reconductible tacitement 3 fois maximum par période d'un an.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations seront financées sur les fonds propres de la Collectivité. Le paiement

sera effectué par Virement dans un délai de 30 jours. Des acomptes seront versés au titulaire du marché dans les conditions des articles R.2191-20 à R.2191-22 du Code de la commande publique. Les prix sont révisibles. Le taux des intérêts moratoires sera Égal au taux marginal de la Banque Centrale Européenne majoré de 8 points.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Le candidat est tenu de renseigner au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment). Agrément pour l'exécution de contrôles techniques

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 18/09/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2024P0161

**Renseignements complémentaires :** En application du règlement de la consultation, les offres seront jugées selon le coût déterminé selon une approche globale (100 %). Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative)

; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn et- Garonne, req. n°358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr>

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

**Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots**

- **Lot(s) 1** - Lot n°1 : Secteur Nord (Mur de Barrez - Laguiole)  
**Etendue ou quantité :** Montant maximum 2 000,00 euro(s) HT par an
- **Lot(s) 2** - Lot n°2 : Secteur Nord (Entraygues - Espalion - Séverac)  
**Etendue ou quantité :** Montant maximum 4 000,00 euro(s) HT par an
- **Lot(s) 3** - Lot n°3 : Secteur Ouest (Decazeville - Rignac)  
**Etendue ou quantité :** Montant maximum 3 500,00 euro(s) HT par an
- **Lot(s) 4** - Lot n°4 : Secteur Centre (Pont de Salars - Cassagnes B. - Réquista)  
**Etendue ou quantité :** Montant maximum 2 000,00 euro(s) HT par an
- **Lot(s) 5** - Lot n°5 : Secteur Sud (Saint Affrique - Saint Sernin sur Rance)  
**Etendue ou quantité :** Montant maximum 4 000,00 euro(s) HT par an

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2024**